



Utilisation (*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares. B.T.P, entretien des voiries, des espaces verts, chantiers, transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité...

Caractéristiques techniques

- ✓ Vêtement de signalisation haute visibilité contre les intempéries avec bandes rétro-réfléchissantes.
- ✓ Poches intérieures et extérieures.
- ✓ Capuche fixe enroulée dans le col.
- ✓ Poignets tricot sous les manches.
- ✓ Fermeture à glissière centrale double curseur sous rabat à pressions.
- ✓ **Matière extérieure** : polyester Oxford 300D enduit polyuréthane (PU).
- ✓ **Doublure et rembourrage** : polyester.
- ✓ **Coloris** : orange et bleu marine.
- ✓ **Tailles** : S, M, L, XL, XXL, XXXL.
- ✓ **Conditionnement** : - carton de 10 pièces.
- sachet de 1 pièce.



Principaux atouts

- ✓ Confection et matériaux de qualité. A la fois léger, chaud et confortable.
- ✓ Poignets coupe-vent sous les manches pour une bonne isolation contre le froid et une sensation de confort.
- ✓ Fermeture centrale à glissière double curseur pour plus d'aisance et avec rabat pour une meilleure protection contre la pluie.
- ✓ Poches extérieures avec rabat pour une meilleure protection contre la pluie.
- ✓ Col droit remontant pour une protection du cou contre le froid et la pluie.
- ✓ Bandes rétro-réfléchissantes au dessus des épaules pour une bonne visibilité même au-dessus du porteur (bonne visibilité par exemple depuis les conducteurs de grue sur les chantiers!).
- ✓ Matière sombre aux extrémités du vêtement afin d'éviter de salir les matières à haute-visibilité.



Conformité.

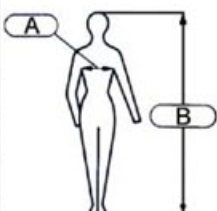
Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

- **EN ISO13688 : 2013.** Vêtements de protection: Exigences Générales.
- **EN343 : 2003 + A1 : 2007.** Vêtements de protection- Protection contre les intempéries.
- **EN ISO20471 : 2013.** Vêtements de signalisation à haute visibilité. Spécifications.

Attestation d'examen CE de type (AET) délivrée par **CENTEXBEL**, organisme notifié n°0493.



Tailles	Tailles de la poitrine (cm) (A)	Hauteurs (cm) (B)
S	86-94	156-164
M	94-102	164-172
L	102-110	172-180
XL	110-118	180-188
XXL	118-129	188-196
XXXL	129-141	196-204



EN ISO20471
Classe 3



3
1
durée de port limitée

EN343	Résultat
Résistance à la pénétration de l'eau	Classe 3
Résistance évaporative	Classe 1

